

Extrait du Cadre d'Intervention Stratégique 2007-2013 du Plan Bleu relatif au tourisme

Activités prévues au regard des objectifs stratégiques

Les échelles d'analyse pertinentes concernent l'équivalent NUTS 1 (pays), l'équivalent NUTS 3 (département, province, willaya, gouvernorat,...) et la destination qui ne correspond pas toujours à un découpage administratif tel que l'équivalent NUTS 5 (commune, municipalité, district,...).

En matière de données

Si l'OMT / WTO est la source essentielle de données au niveau international, ce sont les instituts de statistiques nationaux qui fournissent l'information au niveau des pays avec, cependant, une difficulté récurrente pour donner des détails par destination.

A quelques notables exceptions près, le tourisme international apparaît donc mieux connu que le tourisme domestique, notamment au Sud et à l'Est de la Méditerranée. Le Plan Bleu se propose, en conséquence, d'aider à combler cette lacune tout en continuant à documenter les bases dont il dispose actuellement et qui pour certaines variables couvrent plus d'une trentaine d'années.

Certaines activités (croisière, plaisance notamment) demanderont des investigations spécifiques à conduire à partir d'enquêtes.

En matière d'indicateurs

Les indicateurs prioritaires de la SMDD seront développer (identifier, tester, calculer, actualiser) pour suivre les progrès du secteur vers le développement durable.

Mais des indicateurs complémentaires dont certains pourront être empruntés aux organismes compétents en la matière (OMT / WTO, IFEN, AEE, WTTC, etc.) devront être identifiés puis développés.

L'empreinte écologique sera par ailleurs, développée dans le secteur du tourisme (par type de consommation et de production) et l'actualisation de ratios existants (litres d'eau par nuitée par exemple) ou la définition de nouveaux ratios (pourcentage de déchets recyclés par nuitée par exemple) feront l'objet d'études spécifiques.

En matière d'études

Afin d'explorer les pistes de changements possibles pour que le tourisme contribue au mieux au développement durable, le Plan Bleu réalisera, en liaison avec ses différents partenaires et notamment le PNUE, l'OMT et l'OCDE, les études suivantes :

- Bilan des progrès réalisés par le secteur au regard des recommandations de la CMDD (1999) ;
- Analyse prospective des pressions du tourisme sur l'environnement et les ressources naturelles en fonction des modes de production et de consommation ;
- Déterminer les capacités de charge touristique dans les aires protégées ;
- Inventaire des bonnes pratiques, analyse des systèmes d'acteurs, bibliothèque d'étude de cas (les destinations) ;
- Analyse des circuits économiques et des conditions d'une redistribution équitable des bénéfices ;
- Analyser les innovations possibles (instruments fonciers, économiques, fiscaux, etc.).

En matière de communication

En ce qui concerne le tourisme et selon les publics visés, le Plan Bleu communiquera au moyen de :

- De synthèses diffusées dans la collection les Notes du Plan Bleu (exemple : le tourisme nautique)
- Alimentation du site WEB en graphiques et tableaux (exemple : matrice origine /destination)
- Organisation d'au moins trois ateliers régionaux réunissant les acteurs publics et privés.